Votre argent : questions réponses

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **11 (1981)**

Heft 1

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

votre argent questions réponses

Par le Service romand d'information du Crédit suisse

Qu'est-ce que le «cash flow»?

Mlle A. D., Ecublens: Anglicisme détestable, le mot «cash flow» envahit de plus en plus la presse romande. Qu'est-ce au juste et ce terme n'a-t-il pas d'équivalent en français?

Hélas! Nous n'avons pas de mot français à vous proposer qui recouvre exactement le sens de «cash flow» (littéralement: le flux en caisse!) tel qu'il est pensé par les financiers et les économistes. Du reste ces spécialistes eux-mêmes divergent quant au sens exact!

Voici ce que nous en dit M. Albert Brokler, du service de financement des entreprises du Crédit Suisse:

Notion qui s'est développée aux Etats-Unis et qui s'est répandue depuis 1960 en Europe, le «cash flow» désigne la principale source d'information interne sur les liquidités d'une entreprise et donne donc la mesure de son indépendance financière. Il correspond aux ressources propres dont l'entreprise dispose, une fois exécutés les paiements courants liés à son activité, pour financer ses investissements, rembourser ses dettes et verser un dividende; il est en conséquence représentatif de sa capacité d'autofinancement. Selon le point de vue où l'on se place, le cash flow exprime le potentiel d'investissement et, par là, le potentiel de croissance ou les possibilités d'endettement de l'entreprise.

Moins usuel, mais utilisé ici et là, le «cash drain» («cash flow» négatif) signifie que les ressources dégagées par l'activité d'une société n'ont pas été suffisantes et qu'il a fallu y suppléer par des financements extérieurs ou qu'il y a eu perte de substance. Il est toutefois possible de déclarer un bénéfice malgré un cash drain, par exemple en mettant à contribution des provisions.

Les espèces trébuchantes

M. G. B., à Lausanne, nous écrit:

Dans votre dernier numéro, vous avez parlé des «trébuchets». A ce propos, voici quelques explications complémentaires que rapporte Claude Duneton dans sa savoureuse anthologie des expressions populaires (La Puce à l'Oreille, Editeur Stock) à propos des espèces «sonnantes et trébuchantes»:

La première façon de vérifier le bon alliage d'une pièce d'or était de la faire sonner sur un coin de table, ce qui exigeait du changeur une oreille exercée et musicale. Si elle était «sonnante», elle devait aussi être «trébuchante», c'est-à-dire faire le poids requis sur le trébuchet, petite balance dont la sensibilité était redoutable: elle trébuchait (c'est-à-dire que les plateaux réagissaient) dès un poids de 53 milligrammes.

En fait, ajoute Claude Duneton, il fallait que les pièces aient un peu plus que le poids réglementaire: cet excès de poids — qu'on appelait le «trébuchant» — était là pour que l'usure ne fasse que ramener la pièce à son poids exact. Une espèce trébuchante est donc celle qui a encore le «trébuchant» et qui est, par conséquent, neuve ou presque neuve!

Le médailleur, bois gravé reproduit du volume cité et mis à disposition de l'auteur par Luc Joubert, collectionneur privé. On remarque sur l'établi un «trébuchet».

Ici Genève

Les foyers de jour

Trois foyers de jour pour personnes âgées fonctionnent pour l'instant à Genève. S'il sont encore assez mal connus de l'ensemble de la population, c'est qu'il s'agit en fait d'une formule relativement nouvelle, qui fait ses preuves ici depuis peu d'années.

Effectivement, si le premier en date, «Les cinq colosses», fut créé dès 1968 par l'AJETA (Association d'aide aux jeunes travailleurs et apprentis), «Le Caroubier» fut ouvert en juin 1976 par la Fondation pour la vieillesse – Pro Senectute – Genève, et «Soubeyran», géré par le Service social de la Ville de Genève, en octobre de cette même année.

Ainsi que le rappelait récemment M. J.-P. Rageth, directeur du Centre d'information et de coordination pour personnes âgées (CICPA), lors d'un exposé sur ce sujet, cinq définitions de ces foyers de jour ont été successivement formulées jusqu'ici par le groupement qui a présidé à leur création, preuve de son désir d'adapter au mieux la conception et le fonctionnement de ces derniers à la réalité qu'ils connaissent quotidiennement. On peut toutefois relever le but commun qu'ils poursuivent: retarder ou écourter les séjours en institution conformément à la politique du maintien à domicile des personnes âgées relativement atteintes dans leur santé, ainsi que les caractéristiques suivantes:

– les foyers de jour, dont la structure est très souple, constituent une unité de prise en charge de quartier desservant une zone déterminée;

– les personnes qu'ils accueillent, âgées de 70 à 90 ans (souvent des femmes, mariées ou veuves), souffrent d'un handicap physique et/ou psychique ou d'une maladie chronique stabilisée. Il s'y ajoute la plupart du temps le poids de la solitude ou d'un conflit conjugal;

– l'admission en foyer de jour se fait sur indication médicale, mais seule-